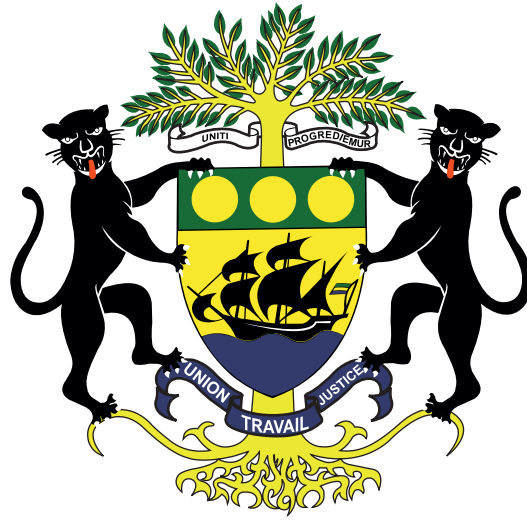


REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE : JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

ANNEXE AU PROJET DE LOI DE REGLEMENT POUR 2016

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille ensuite les parties suivantes :

Le bilan stratégique du programme détaille :

- la présentation du programme
- l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.

Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire détaille :

- le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.

Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs détaillent :

- la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.

L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.

Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année détaille :

- la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition, et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	1
MISSION JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	4
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	5
PRESENTATION DE LA MISSION	5
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	6
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	6
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	7
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	8
PROGRAMME SPORTS ET LOISIRS	9
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	10
PRESENTATION DU PROGRAMME	10
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	12
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	18
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	18
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	19
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	21
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	21
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	21
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	22
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	22
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	22
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	24
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	25
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	26
PROGRAMME JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE	29
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	30
PRESENTATION DU PROGRAMME	30
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	32
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	36
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	36
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	37
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	38
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	38
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	38
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	39
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	39
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	39
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	40
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	40
PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE JEUNESSE, DE SPORTS ET DE LOISIRS	41

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	42
PRESENTATION DU PROGRAMME	42
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	43
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	45
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	45
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	46
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	47
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	47
EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS	48
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	49
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	49
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	49
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	50
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	50
BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS	51

MISSION JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le Ministre en charge de la mission "Jeunesse, sports et loisirs " est le **Ministre de la Jeunesse et des Sports**.

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission "**Jeunesse, sports et loisirs**" consiste à répondre à l'ensemble des besoins, des attentes et des aspirations dans les domaines : de la jeunesse, des sports, des loisirs et de la vie associative. Cette mission est mise en exécution par les différents services techniques du Ministère.

La mission "Jeunesse, sports et loisirs" comprend trois programmes :

- Sport et loisirs ;
- Jeunesse et vie associative ;
- Pilotage et soutien à la politique de la jeunesse, des sports et des loisirs.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes sont :

- Le Décret 0255/PR/MJSLVA du 23 avril 2009 portant attribution et organisation du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs chargé de la vie associative ;
- Le Décret N°296/PR/MI du 17 septembre 1962 réglementant les modalités de reconnaissance de l'utilité publique des associations, modifié par le décret N° 810/PR du 13 septembre 1971 ;
- La Loi N°3562 du 10 décembre 1962 relative au régime des associations ;
- La Loi N°3/94 du 21 novembre 1994, modifié par la loi N°2/2000 du 12 octobre 2000 relative aux syndicats et organismes professionnels ;
- Le Décret N°00648/PR/MJSSC du 30 juin 1972 portant statuts types des associations, ligues et fédérations sportives, culturelle et de jeunesse ;
- Le Décret N°0602/PR/JSCA/DS du 30 juillet 1969 portant organisation des sports civils ;
- Le Décret N°1473/PR/HCTL-8CPN du 20 octobre 1987 réglementant la création et l'homologation des entreprises de loisirs à vocation touristiques.

PRINCIPALES REFORMES

En vue de l'atteinte des objectifs stratégiques, de nombreuses réformes institutionnelles et réglementaires ont été initiées par le Gouvernement notamment:

- L'introduction du championnat national professionnel de football qui a permis la création d'emplois (recrutement des cadres sportifs) et l'autonomisation des joueurs ;
- L'adoption en juillet 2015 de la loi organique relative à la politique nationale de la jeunesse qui permettra de guider l'action nationale en faveur de la jeunesse, améliorer, sur le plan qualitatif et quantitatif, les opportunités offertes aux jeunes et à répondre au soutien international en faveur de cette catégorie de la population ;
- La Mise en place du Code du sport et les textes sur la jeunesse ;
- Le Développement du programme sport étude ;

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2015 Réalisé	2016 Prév ision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prév ision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
OBJECTIF N°1 : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur les plans national et international d'ici à 2018	Nombre de compétitions nationales	Nombre	67	60	60	0	70
	Nombre de compétitions Internationales	Nombre	43	60	60	0	70
OBJECTIF N°2 : Promouvoir la participation des jeunes aux événements de jeunesse sur le plan national et international d'ici à 2018	Nombre de jeunes qui participent à la fête nationale de la jeunesse	Nombre	+6000	6000	+6000	0	6500
	Nombre de jeunes qui participent aux journées internationales	Nombre	5000	5000	2500	-2500	5500

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c)-(d)
18.647: Sports et loisirs	14 791 866 480	204 885 138 795	-190 093 272 315	14 791 866 480	204 885 138 795	-190 093 272 315
18.647.1:Promotion des loisirs et du sport de masse	3 622 557 800	3 458 947 840	163 609 960	3 622 557 800	3 458 947 840	163 609 960
18.647.2:Promotion du sport amateur et professionnel	11 169 308 680	201 426 190 955	-190 256 882 275	11 169 308 680	201 426 190 955	-190 256 882 275
18.654: Jeunesse et vie associative	550 517 488	333 956 235	216 561 253	550 517 488	333 956 235	216 561 253
18.654.1:Promotion de la jeunesse	477 517 488	312 129 605	165 387 883	477 517 488	312 129 605	165 387 883
18.654.2:Promotion de la vie associative	73 000 000	21 826 630	51 173 370	73 000 000	21 826 630	51 173 370
18.661: Pilotage et soutien aux politiques de la jeunesse, de sports et des loisirs	3 561 128 066	1 334 440 726	2 226 687 340	3 561 128 066	1 334 440 726	2 226 687 340
18.661.1:	89 883 020	38 107 500	51 775 520	89 883 020	38 107 500	51 775 520
18.661.2:	3 471 245 046	1 296 333 226	2 174 911 820	3 471 245 046	1 296 333 226	2 174 911 820
Total pour la mission	18 903 512 034	206 553 535 756	-187 650 023 722	18 903 512 034	206 553 535 756	-187 650 023 722

Explication des principaux écarts :

Inscrit à **18 903 512 034 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, le budget de la **Mission Jeunesse, Sports et Loisirs** a été exécuté à hauteur de **206 553 535 756 FCFA**, soit un taux d'exécution de **1092,7%**. L'on observe un dépassement de **187 650 023 722 FCFA** lié à l'organisation de la CAN 2017.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c)-(d)
N°18.647 : Sport et Loisirs	14 791 866 480	204 885 138 795	-190 093 272 315	14 791 866 480	204 885 138 795	-190 093 272 315
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	110 172 000	102 746 320	7 425 680	110 172 000	102 746 320	7 425 680
Titre 3. Dépenses de biens et services	773 424 929	9 877 669 428	-9 104 244 499	773 424 929	9 877 669 428	-9 104 244 499
Titre 4. Dépenses de transfert	13 908 269 551	20 107 437 081	-6 199 167 530	13 908 269 551	20 107 437 081	-6 199 167 530
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	174 797 285 966	-174 797 285 966	0	174 797 285 966	-174 797 285 966
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°18.654 : Jeunesse et Vie associative	550 517 488	333 956 235	216 561 253	550 517 488	333 956 235	216 561 253
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	20 148 000	19 980 000	168 000	20 148 000	19 980 000	168 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 000 000	62 520 135	37 479 865	100 000 000	62 520 135	37 479 865
Titre 4. Dépenses de transfert	430 369 488	251 456 100	178 913 388	430 369 488	251 456 100	178 913 388
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
N°18.661 : Pilotage et Soutien de la politique de jeunesse, sports et loisirs	3 561 128 066	1 334 440 726	2 226 687 340	3 561 128 066	1 334 440 726	2 226 687 340
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 687 398 000	119 026 000	1 568 372 000	1 687 398 000	119 026 000	1 568 372 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	223 730 066	87 979 030	135 751 036	223 730 066	87 979 030	135 751 036
Titre 4. Dépenses de transfert	1 650 000 000	1 127 435 696	522 564 304	1 650 000 000	1 127 435 696	522 564 304
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
Total pour la mission	18 903 512 034	206 553 535 756	-187 650 023 722	18 903 512 034	206 553 535 756	-187 650 023 722
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 817 718 000	241 752 320	1 575 965 680	1 817 718 000	241 752 320	1 575 965 680
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 097 154 995	10 028 168 593	-8 931 013 598	1 097 154 995	10 028 168 593	-8 931 013 598
Titre 4. Dépenses de transfert	15 988 639 039	21 486 328 877	-5 497 689 838	15 988 639 039	21 486 328 877	-5 497 689 838
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	174 797 285 966	-174 797 285 966	0	174 797 285 966	-174 797 285 966
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

- **Titre 2 :** budgétisé à **1 817 817 718 000 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, ce titre a été exécuté à hauteur de **241 752 320 FCFA** ; soit un taux d'exécution de **13,3%**. L'écart de **1 575 965 680 FCFA** observé se justifie par la gestion centralisée de la solde permanente au Ministère en charge du Budget.
- **Titre 3 :** Inscrit à hauteur de **1 097 154 996 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, ce titre a été exécuté à hauteur de **10 028 168 593 FCFA** ; soit **914%** de la prévision. Le dépassement de **8 931 013 598 FCFA** enregistré est relatif à la prise en compte des priorités de la CAN 2017.
- **Titre 4 :** ce titre a été exécuté à hauteur de **21 486 328 877 FCFA** contre **15 988 639 039 FCFA** de crédits votés dans la loi de finances 2016 ; soit **134,4%** du niveau inscrit. Le dépassement de **5 497 689 838 FCFA** se justifie par les mêmes raisons que pour le titre 3.
- **Titre 5 :** le niveau exécuté de **174 797 285 966 FCFA** correspond aux crédits transférés dans la mission Jeunesse, Sports et Loisirs pour l'organisation de la CAN 2017.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1	0	0	
Titre 2	-1 575 965 680	0	
Titre 3	+9 578 714 840	0	
Titre 4	+9 000 000 000	0	
Titre 5	+174 800 285 714	0	
Titre 6	0	0	
Total des mouvements de AE	191 803 034 874	0	

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1	0	0		0
Titre 2	-1 575 965 680	0		0
Titre 3	+9 578 714 840	0		0
Titre 4	+9 000 000 000	0		0
Titre 5	+174 800 285 714	0		0
Titre 6	0	0		0
Total des mouvements de CP	191 803 034 874	0		0

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

La Mission Jeunesse, Sports et Loisirs a reçu un montant net de transferts de **191 803 034 874 FCFA**. En effet, le montant des transferts reçus s'élève à **193 379 000 554 FCFA**. Ils ont été totalement consacrés à la CAN 2017. Le niveau des transferts sortants atteint **1 575 965 680 FCFA**. Ils concernent le regroupement des crédits en vue de la couverture de la solde permanente et de l'ajustement de la Main d'œuvre non permanente.

PROGRAMME SPORTS ET LOISIRS

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme “**sports et Loisirs**, chargé de l’élaboration des politiques nationales de sports et de loisirs est mis en œuvre par les Directions Générales des Sports et des Loisirs relayées au niveau déconcentré par les directions provinciales de la Jeunesse, des sports et des loisirs. Le Fonds National du Développement du Sport (FNDS) et le Centre National de Formation des Sportifs (CNFS) sont des opérateurs rattachés à ce programme.

Ce programme, piloté par le **Directeur Général des Sports**, recouvre notamment :

- La formation des encadreurs techniques, des animateurs bénévoles, des responsables administratifs des associations ;
- La détection des jeunes talents et le développement du sport-étude ;
- L’encadrement des sportifs de haut niveau et l’aide à la réinsertion des sportifs de haut niveau ;
- La participation du Gabon aux grandes rencontres internationales de sport et de loisirs.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme « sports et loisirs » sont :

- **La promotion des loisirs et du sport de masse** qui favorise les activités visant la vulgarisation des loisirs et du sport de masse ;
- **La promotion du sport amateur, d’élite et professionnel** permettant le renforcement du sport au niveau amateur, d’élite et professionnel.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le contexte dans lequel évolue le programme Sports et Loisirs est caractérisé par :

- Une demande de sports et loisirs en forte croissance, de la part des jeunes notamment ;
- Une structuration de plus en plus importante des activités sous forme d’associations ;
- La signature de traités internationaux qui ont une portée contraignante pour le Gabon (ex. participation obligatoire à des compétitions internationales) ;
- Une demande d’appui à l’Etat plus importante et multiforme de la part des associations : subventions, formation, conseils juridiques et administratifs, assistance technique ;
- L’introduction depuis quelques années du football professionnel et le semi-professionnel en basket-ball et handball ;
- L’exigence de faire rayonner le sport gabonais à l’international par l’obtention de résultats sportifs de haut niveau ;
- Un écart encore très important entre les résultats obtenus et les attentes de la population ;
- Une collaboration insuffisante entre l’administration et les fédérations nationales, entre l’administration et les associations ;
- La validation de la loi d’orientation du Sport et de l’éducation physique ;
- L’organisation de la CAN 2017 après celle de 2012 qui a permis la construction et la rénovation de stades de football.

ENJEUX

Les principaux enjeux du programme sont :

- Permettre à chaque Gabonais d’accéder à la pratique du sport et à des activités de loisirs, et ce dans un cadre sécurisé ;
- Faire des sports et loisirs un secteur générateur d’activités économiques, d’emplois et de revenus pour la population gabonaise ;
- Utiliser les activités sportives et de loisirs comme un instrument de développement de la cohésion sociale et du bien-être ;
- Faire des sports et loisirs un levier de renforcement du rayonnement international du Gabon.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif N°1 : Développer et étoffer le tissu associatif de loisirs sur l’ensemble du territoire d’ici à 2018

Objectif N°2 : Appuyer les activités de loisirs sur le plan national et international d’ici à 2018

Objectif N°3 : Disposer d’un cadre juridique actualisé facilitant les activités sportives et de loisirs d’ici à 2018

Objectif N°4 : Promouvoir la pratique du sport, à tous les niveaux dans un cadre sécurisé et de qualité d'ici à 2018

Objectif N°5: Renforcer la performance des sportifs d'ici à 2018

Objectif N°6 : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur les plans national et international d'ici à 2018.

OBJECTIF N°1 : Développer et étoffer le tissu associatif de loisirs sur l'ensemble du territoire d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** être parvenu à créer au moins 15 associations de loisirs actives ;
- **Résultat annuel N°2** avoir créé au moins 3 associations par activité et par province ;
- **Résultat annuel N°3** être parvenu à créer au moins 3 ligues et 3 fédérations par activité.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** aucune association de loisirs n'a été créée.
- **Résultat annuel N°2** aucune association par activité de loisirs n'a été créée.
- **Résultat annuel N°3** aucune ligue et fédération par activité n'a été créée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'associations créées	Nombre	N/A	1	15	0	-15	5	9
Nombre d'agrément techniques délivrés	Nombre	N/A	N/A	15	0	-15	N/A	N/A
Nombre d'associations créées par province	Nombre	N/A	N/A	3	0	-3	3	6
Nombre de ligues créées	Nombre	N/A	N/A	3	0	-3	N/A	N/A
Nombre de fédérations créées	Nombre	N/A	N/A	3	0	-3	N/A	N/A

Source des données : Direction Générale des Loisirs

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : En 2016, aucune association de loisirs active n'a été créée faute de moyens financiers pour la sensibilisation des populations cibles qui est une action préalable.

Résultat annuel N°2 : En 2016, aucune association par activité et par province n'a été créée faute de financement.

Résultat annuel N°3 : En 2016, aucune ligue, ni fédération par activité n'a vu le jour faute de financement.

L'objectif n°1 tel que prévu n'a pas une bonne probabilité d'atteinte d'où la révision à la baisse des cibles à échéances pluriannuelles et le changement des certains indicateurs.

OBJECTIF N°2 : Appuyer les activités de loisirs sur le plan national et international d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels attendus

- **Résultat annuel N°1 :** Participation effective du Gabon aux activités internationales ;
- **Résultat annuel N°2 :** l'effectivité des activités nationales ;
- **Résultat annuel N°3 :** avoir fait bénéficier à un minimum de 50 jeunes gabonais de 6 à 21 ans d'un séjour collectif encadré.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1 :** la participation du Gabon aux activités internationales a été effective.
- **Résultat annuel N°2 :** les activités nationales ont été effectives ;
- **Résultat annuel N°3 :** 49 jeunes gabonais de 6 à 21 ans ont bénéficié d'un séjour collectif encadré.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de compétitions organisées	Nombre	N/A	2	2	0	-2	3	2
Nombre de participations aux compétitions internationales	Nombre	N/A	2	2	2	0	3	2
Nombre de séjours organisés	Nombre	N/A	N/A	3	2	-1	13	N/C
Nombre de jeunes gabonais de 6 à 21 ans ayant bénéficié d'un séjour collectif encadré	Nombre	100	113	50	49	-1	50	150
Nombre d'encadreurs formés	Nombre	N/A	N/A	50	0	-50	70	N/C

Source des données : Direction Générale des Loisirs

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : En 2016, sur le plan international, la fédération gabonaise de scrabble a participé au championnat du monde de scrabble francophone pour **40 000 000 FCFA**, la fédération des jeux d'échecs a également participé aux rencontres francophones des jeux d'échecs pour 19 200 000 FCFA.

Résultat annuel N°2 : En 2016, sur le plan national, un centre aéré dénommé happy holidays a été organisé pour un coût de **300 000 000 FCFA**. En revanche, ni la journée nationale des jeux de loisirs, ni aucune autre compétition de loisirs n'ont eu lieu par manque de financement

Résultat annuel N°3 : En 2016, 49 enfants de 6 à 21 ans ont bénéficié de séjours encadrés contre 50 prévus. Il s'agit d'une colonie de vacances sur le plan national, pour 32 enfants de 6 à 13 ans et d'un séjour linguistique en Afrique du Sud pour 17 enfants de 10 à 21 ans.

L'atteinte du résultat 3 a coûté **54 200 000 FCFA** dont **50 000 000 FCFA** dans les crédits du programme et 4 200 000 FCFA de financements externes.

L'objectif N°2 a été reconduit en 2017 mais l'échéance pluriannuelle a été rallongée d'un an et les cibles ont été revues à la baisse à l'exception du nombre de jeunes bénéficiant d'un séjour encadré.

Au vu des résultats de ces deux dernières années, l'objectif est en bonne voie d'atteinte.

OBJECTIF N°3 : Disposer d'un cadre juridique actualisé facilitant les activités sportives et de loisirs d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir actualisé les textes ;
- **Résultat annuel N°2** : avoir élaboré des nouveaux textes ;

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : quatre textes ont été actualisés
- **Résultat annuel N°2** : un texte a été élaboré

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans la démarche d'identification des textes à élaborer ou actualiser	%	N/A	2	15	13	-2	60	100
Nombre des textes élaborés	Nombre	N/A	2	3	1	-2	6	7
Nombre de textes actualisés	Nombre	N/A	2	5	4	-1	NA	NA

Sources des données : Direction Générale des Sports, Direction des Affaires Juridiques

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : en 2016, sur les cinq (5) textes qui devaient faire l'objet d'une actualisation, quatre (4) ont été revisités. Il s'agit du Décret N°0951 du 1er décembre 1970 portant création de l'Office des Sports Scolaires et Universitaires (OGSSU) et des textes de la FEGASS et de la FEGASU.

Résultat annuel N°2 : En 2016, sur trois (3) textes prévus, un (1) texte a été élaboré à savoir, la loi d'orientation du sport et de l'éducation physique et sportive.

L'objectif n°3 est reconduit en 2017, mais au vu des résultats de ces deux dernières années, il n'a pas une bonne probabilité d'atteinte.

OBJECTIF N°4 : Promouvoir la pratique du sport, à tous les niveaux dans un cadre sécurisé et de qualité d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir réalisé le processus de détection des sportifs dans les 13 disciplines olympiques en prévision des jeux de Rio 2016 ;
- **Résultat annuel N°2** : avoir mise en place la politique de détection relative au développement du système sport-étude ;
- **Résultat annuel N°3** : avoir redynamisé le sport scolaire et universitaire ;
- **Résultat annuel N°4** : avoir relancé le sport féminin dans les disciplines olympiques ;
- **Résultat annuel N°5** : avoir organisé les compétitions du sport pour tous ;
- **Résultat annuel N°6** : avoir réussi à impliquer les jeunes, les administrations et les entreprises aux compétitions.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : le processus de détection des sportifs dans les 13 disciplines olympiques en prévision des jeux de Rio 2016 n'a pas été réalisé
- **Résultat annuel N°2** : la politique de détection relative au développement du système sport-étude est en cours d'implantation
- **Résultat annuel N°3** : la redynamisation du sport scolaire et universitaire est effective
- **Résultat annuel N°4** : la relance du sport féminin dans les disciplines olympiques est en cours
- **Résultat annuel N°5** : aucune compétition du sport pour tous n'a été organisée ;
- **Résultat annuel N°6** : l'implication des jeunes, des administrations et des entreprises aux compétitions n'est pas effective.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de disciplines ayant débuté le processus de détection	nombre	N/A	0	5	0	-5	18	20
Nombre de nouveaux talents découverts	nombre	N/A	N/A	3	32	+29	10	15
Nombre de compétitions de jeunes	nombre	N/A	9	40	13	-27	45	55
Nombre de compétitions féminines	nombre	N/A	3	18	10	-8	20	30
Nombre de compétitions du sport pour tous organisées	nombre	N/A	N/A	10	0	-10	30	40
Nombre de compétitions corporatives	nombre	N/A		15	2	-13	20	30
Taux d'avancement d'intégration du processus de détection	%		N/A	50%	0%	-50%	80%	100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : le résultat n'a pas été atteint en raison de la faible implication des fédérations. Le processus est en cours à travers la mise en place du support encadrant la détection des sportifs dans toutes les disciplines sportives.

Résultat annuel N°2 : en 2016, la politique de détection relative au développement du système sport-étude a vu le jour et a permis à 20 jeunes de pouvoir intégrer l'école de football de Port-Gentil et à 12 autres d'être admis au

pôle cadet (handball) pour un coût global de **63 000 000 FCFA** dont **3 000 000 FCFA** pour l'école de football et 60.000.000 FCFA pour le pôle cadet.

Résultat annuel N°3 : en 2016, la redynamisation du sport scolaire et universitaire a été partielle. Seules les phases finales de l'OGSSU ont été organisées sur 4 zones pour un coût global de **250 000 000 FCFA**.

Résultat annuel N°4 : en 2016, le sport féminin dans les disciplines olympiques a été relancé à travers les championnats organisés par les fédérations sportives nationales, notamment le football, le basket-ball, le handball, le volley-ball et le taekwondo.

Résultat annuel N°5 : en 2016, aucune compétition du sport pour tous n'a été organisée. En revanche, le processus de mise en place des structures sur toute l'étendue du territoire national a été amorcé pour un coût global de **40 800 000 FCFA**.

Résultat annuel N°6 : en 2016, l'implication des jeunes, des administrations et des entreprises aux compétitions n'a pas été effective.

L'indicateur relatif au taux d'avancement d'intégration du processus de détection n'est pas mesurable pour cette année du fait que le protocole y relatif est en cours d'élaboration. Ce taux sera mesurable par le nombre de fédérations qui auront intégré le processus.

L'objectif a été reconduit en 2017 mais l'échéance pluriannuelle a été rallongée d'un an. Deux nouveaux indicateurs sont apparus notamment le nombre de compétitions scolaires et le nombre de compétitions universitaires. De même le premier indicateur a été remplacé pour tenir compte du support de détection. Les cibles à l'échéance pluriannuelle ont été revues à la hausse.

Au vu des résultats annuels atteints ces deux dernières années, beaucoup reste à faire pour l'atteinte de l'objectif.

OBJECTIF N°5 : Renforcer la performance des sportifs d'ici 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir mis à disposition dans toutes les disciplines un entraîneur national de haut-niveau ;
- **Résultat annuel N°2** : avoir redynamisé et soutenu les directions techniques nationales ;
- **Résultat annuel N°3** : avoir soutenu au moins 7 athlètes de haut-niveau ;
- **Résultat annuel N°4** : avoir couvert médicalement toutes les activités statutaires nationales et internationales du programme ;
- **Résultat annuel N°5** : avoir organisé au moins 3 séminaires de formation et de recyclage.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : un encadreur de haut niveau a été mis à disposition
- **Résultat annuel N°2** : la redynamisation et le soutien des directions techniques nationales ont été effectifs ;
- **Résultat annuel N°3** : 9 athlètes de haut-niveau ont été soutenus ;
- **Résultat annuel N°4** : toutes les activités statutaires nationales et internationales du programme ont été couvertes médicalement
- **Résultat annuel N°5** : les 3 séminaires de formation et de recyclage ont été organisés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'entraîneurs de haut-niv eau	Nombre	N/A	7	18	1	-17	10	25
Nombre de sportifs de haut-niv eau soutenus	Nombre	2	8	7	9	+2	12	18
Nombre de campagnes de sensibilisation anti-dopage	Nombre	N/A	6	15	3	-12	52	70
Nombre de formations organisées	Nombre	N/A	N/A	3	1	-2	3	30
Pourcentage du soutien des sportifs de haut niv eau	%	N/A	N/A	100	112	+12	100	100

Source de données : Direction Générale des Sports

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : en 2016, seule la fédération gabonaise de football a eu un encadreur de haut niveau. Le manque de financement n'a pas permis aux autres fédérations d'en avoir.

Résultat annuel N°2 : en 2016, dans le cadre de la redynamisation et du soutien des Directions Techniques Nationales (DTN), un séminaire sur le renforcement des capacités des DTN a été organisé pour un coût global de **16 285 000 FCFA**. Ce séminaire a débouché sur l'élaboration d'un projet de décret portant attributions et organisation des DTN. Ce projet de texte n'a toujours pas été adopté du fait qu'il est un texte d'application de la loi générale sur l'orientation du sport et de l'éducation physique actuellement en cours d'examen au sénat.

Résultat annuel N°3 : en 2016, 9 athlètes de haut-niveau ont été soutenus notamment ZANG MILAMA Rudy, NZAMBA Floyd, MABIKA Taylor, NGUEMA ABOGHE Yves Terry, KIDIKAI Paul, OBAME Anthony, MOUEGA MOUEGA Urgence, AVOMO ELLA Célestine, MVE Luccioni pour un montant de **318 901 435 FCFA**.

Résultat annuel N°4 : en 2016, toutes les activités statutaires nationales et internationales du programme ont été couvertes médicalement à hauteur de **91 429 999 FCFA** dont

- Suivi médical des sportifs : **73 800 000 FCFA**
- Activités antidopage (3 campagnes de sensibilisation) : **17 629 999 FCFA**

Résultat annuel N°5 : en 2016, le seul séminaire de formation organisé est celui sur la redynamisation des Directions Techniques Nationales pour un coût global de **16 285 000 FCFA**.

L'objectif a été reconduit en 2017, mais l'échéance pluriannuelle a été rallongée d'un an. Un nouvel indicateur est apparu notamment le nombre de séminaires organisés ; en revanche l'indicateur indiquant le niveau de soutien des sportifs de haut niveau a été supprimé. Les cibles à l'échéance pluriannuelle revues à la hausse.

Au vu des résultats annuels atteints ces deux dernières années, la probabilité de l'atteinte de l'objectif est grande.

OBJECTIF N°6 : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur les plans national et international d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Résultats annuels attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir soutenu les compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines, afin de permettre une bonne préparation de nos athlètes aux joutes internationales ;
- **Résultat annuel N°2** : avoir participé aux compétitions sportives internationales statutaires ;
- **Résultat annuel N°3** : avoir permis et soutenu l'organisation de compétitions internationales ;
- **Résultat annuel N°4** : avoir obtenu un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan international.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : toutes les compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines, ont été soutenues.
- **Résultat annuel N°2** : toutes les participations aux compétitions sportives internationales statutaires ont été effectives.
- **Résultat annuel N°3** : le soutien à l'organisation de compétitions internationales a été effectif.
- **Résultat annuel N°4** : le rayonnement et la visibilité du sport gabonais sur le plan international ont été effectifs.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Préviation PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Préviation)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de compétitions nationales	Nombre	N/A	67	60	60	0	65	70
Nombre de compétitions Internationales	Nombre	N/A	43	60	60	0	60	70
Nombre de médailles à l'international	Nombre	N/A	43	25	25	0	30	40
Nombre de disciplines qualifiées à l'international	Nombre	N/A	N/A	18	18	0	20	20
Pourcentage de réussite aux compétitions internationales	%	N/A	N/A	50%	50%	0	60%	80%

Sources de données : Direction Générale des Sports

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : en 2016, toutes les compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines, ont été soutenues.

Résultat annuel N°2 : en 2016, toutes les participations aux compétitions sportives internationales statutaires ont été effectives.

Résultat annuel N°3 : en 2016, le soutien à l'organisation de compétitions internationales a été effectif.

Résultat annuel N°4 : en 2016, le rayonnement et la visibilité du sport gabonais sur le plan international ont été effectifs.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c)-(d)
18.647.1 : Promotion des loisirs et du sport de masse	3 622 557 800	3 458 947 840	163 609 960	3 622 557 800	3 458 947 840	163 609 960
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	209 163 233	126 734 340	82 428 893	209 163 233	126 734 340	82 428 893
Titre 4 Dépenses de transfert	3 413 394 567	3 332 213 500	81 181 067	3 413 394 567	3 332 213 500	81 181 067
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
18.647.2 : Promotion du sport amateur et professionnel	11 169 308 680	201 426 190 955	-190 256 882 275	11 169 308 680	201 426 190 955	-190 256 882 275
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	110 172 000	102 746 320	7 425 680	110 172 000	102 746 320	7 425 680
Titre 3 Dépenses de biens et services	564 261 696	9 750 935 088	-9 186 673 392	564 261 696	9 750 935 088	-9 186 673 392
Titre 4 Dépenses de transfert	10 494 874 984	16 775 223 581	-6 280 348 597	10 494 874 984	16 775 223 581	-6 280 348 597
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	174 797 285 966	-174 797 285 966	0	174 797 285 966	-174 797 285 966
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
18.647 : Sports et loisirs	14 791 866 480	204 885 138 795	-190 093 272 315	14 791 866 480	204 885 138 795	-190 093 272 315
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	110 172 000	102 746 320	7 425 680	110 172 000	102 746 320	7 425 680
Titre 3. Dépenses de biens et services	773 424 929	9 877 669 428	-9 104 244 499	773 424 929	9 877 669 428	-9 104 244 499
Titre 4. Dépenses de transfert	13 908 269 551	20 107 437 081	-6 199 167 530	13 908 269 551	20 107 437 081	-6 199 167 530
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	174 797 285 966	-174 797 285 966	0	174 797 285 966	-174 797 285 966
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Inscrit à **14 791 866 480 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, le budget du programme "**Sports et Loisirs**" a été exécuté à hauteur de **204 885 138 795 FCFA** ; soit **1385%** du niveau autorisé.

- **Titre 2** : sur les **110 172 000 FCFA** votés dans la loi de finances 2016, **102 746 320 FCFA** ont été exécutés, soit un taux d'exécution de **93,3%**. L'écart est de **7 425 680 FCFA**.
- **Titre 3** : **9 877 669 428 FCFA** ont été exécutés contre **773 424 929 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016, soit un taux d'exécution de **1277,1%**. Le dépassement de **9 104 244 499 FCFA** se justifie par l'organisation de la CAN 2017 qui masque un niveau d'exécution relativement moyen des crédits propres au programme.
- **Titre 4** : **20 107 437 081 FCFA** ont été exécutés au lieu des **13 908 269 551** prévus dans le programme en 2016, soit **144,6%** du niveau autorisé. L'on observe un dépassement de **6 199 167 530 FCFA** pour les raisons précédemment évoquées. En revanche, les crédits propres du programme n'ont pas été totalement exécutés.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Tableau récapitulatif des mouvements entre actions et titres

	Titre 1	Titre 2	Titre 3	Titre 4	Titre 5	Titre 6	Total
Action 2	0	0	0	- 1 317 766 922	0	0	0
Action 1.	0	0	0	+ 1 317 766 922	0	0	0
Total des mouvements	0	0	0	0	0	0	0

Explication globale de l'utilisation de la fongibilité :

Virements

Le programme "Sports et Loisirs" n'a effectué, ni reçu de virement.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
18.647 Sports et Loisirs	14.521 Administration Générale	2	-516 000	-516 000
18.647 Sports et Loisirs	14.521 Administration Générale	2	-450 000	-450 000
18.647 Sports et Loisirs	14.521 Administration Générale	2	-7 356 000	-7 356 000
18.647 Sports et Loisirs	14.521 Administration Générale	2	-820 000	-820 000
18.647 Sports et Loisirs	23.780 Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	2	-25 788 000	-25 788 000
23.780 Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	18.647 Sports et Loisirs	2	26 118 000	26 118 000
23.780 Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	18.647 Sports et Loisirs	2	900 000	900 000
23.780 Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	18.647 Sports et Loisirs	2	486 320	486 320
23.780 Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	18.647 Sports et Loisirs	3	4 828 714 840	4 828 714 840
30.955 Dotation pour dépense liée à la Can 2017	18.647 Sports et Loisirs	3	4 750 000 000	4 750 000 000
30.955 Dotation pour dépense liée à la Can 2016	18.647 Sports et Loisirs	4	4 500 000 000	4 500 000 000
23.780 Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	18.647 Sports et Loisirs	4	4 500 000 000	4 500 000 000
30.955 Dotation pour dépense liée à la Can 2017	18.647 Sports et Loisirs	5	61 718 142 857	61 718 142 857
23.780 Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	18.647 Sports et Loisirs	5	6 282 142 857	6 282 142 857
23.780 Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	18.647 Sports et Loisirs	5	106 800 000 000	106 800 000 000
Total des Transferts			193 371 574 874	193 371 574 874
dont Titre 2			-7 425 680	-7 425 680
Titre 3			9 578 714 840	9 578 714 840
Titre 4			9 000 000 000	9 000 000 000
Titre 5			174 800 285 714	174 800 285 714

Explication des impacts de chaque transfert :

Le programme "Sports et Loisirs" a enregistré **193 379 000 554 FCFA** de crédits supplémentaires pour l'organisation de la CAN 2017.

Par ailleurs, il a effectué avec les programmes "Dotations et dépenses accidentelles et Imprévisibles" et "Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources" des transferts du titre 2 pour un montant net de **7 425 680 FCFA** en vue de la couverture de la solde permanente et de l'ajustement de la Main d'œuvre non permanente.

Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Sports et Loisirs" ont été proposés en annulation.

Reports

Aucun report de crédits de paiement n'a été enregistré dans le programme "Sports et Loisirs".

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	86	83	83	3	0	-3	80
Permanents	86	83	83	3	0	-3	80
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	34	39	39	0	6	6	45
Permanents	34	39	39	0	6	6	45
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	11	9	9	0	1	1	10
Permanents	11	9	9	0	1	1	10
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	131	131	131	3	7	4	135
Main d'œuvre non permanente	29	29	29	0	0	0	29
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	160	160	160	3	7	4	164

Explication des évolutions :

Pour le programme "Sports et Loisirs", on constate une augmentation nette des effectifs de 4 agents qui s'explique par l'entrée de 7 lauréats de l'INJS, les départs de 2 agents admis à faire valoir leurs droits à la retraite et un décès.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateurs: FNDS et CNFS

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	4	4	4	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	0	0	1	-1
Total pour l'opérateur : FNDS	4	4	5	1
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	16	18	18	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	0	0	0	0
Total pour l'opérateur : CNFS	16	18	18	0
Total pour le programme	20	22	23	1

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

Les effectifs des deux(2) opérateurs du programme "Sports et Loisirs" a connu une diminution due à un décès.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
Masse salariale des emplois de l'administration	110 172 000	110 172 000	102 746 320	102 746 320	7 425 680	7 425 680
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C	N/C
Total des crédits de titre 2	110 172 000	110 172 000	102 746 320	102 746 320	7 425 680	7 425 680

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits consommés dans le tableau ne concernent que la MONP, la solde permanente étant en gestion centralisée au Ministère en charge du Budget.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
ACTION 1 : Promotion des Loisirs et du Sport de Masse	209 163 233	209 163 233	126 734 340	126 734 340	82 428 893	82 428 893
Elaboration et suivi de la mise en œuvre de la politique publique des sports et loisirs	17 000 000	17 000 000	-	-	17 000 000	17 000 000
Elaboration et actualisation des textes	17 000 000	17 000 000	-	-	17 000 000	17 000 000
Suivi et Contrôle des activités des associations	25 229 081	25 229 081	6 745 000	6 745 000	18 484 081	18 484 081
Définition, mise en œuvre et suivi des Stages, formations, séminaires et fora	22 000 000	22 000 000	5 000 000	5 000 000	17 000 000	17 000 000
Préparation, mise en œuvre et évaluation des activités de Loisirs et du sport de masse.	127 934 152	127 934 152	36 274 500	36 274 500	91 659 652	91 659 652
Droit TV Gabon TV UEFA Euro 2016	-	-	78 714 840	78 714 840	- 78 714 840	- 78 714 840
ACTION 2 : Promotion du Sport Amateur, d'Elite et Professionnel	564 261 696	564 261 696	9 750 935 088	9 750 935 088	- 9 186 673 392	- 9 186 673 392
Elaboration et actualisation des textes	22 000 000	22 000 000	19 500 000	19 500 000	2 500 000	2 500 000
Suivi et Contrôle des activités des associations ligues et fédérations	105 000 000	105 000 000	8 684 809	8 684 809	96 315 191	96 315 191
Définition et évaluation des Stages, formations, séminaires et fora	74 000 000	74 000 000	24 201 345	24 201 345	49 798 655	49 798 655
Suivi et évaluation des sportifs de haut de niveau	163 261 696	163 261 696	41 763 935	41 763 935	121 497 761	121 497 761
Suivi des activités	120 000 000	120 000 000	17 629 999	17 629 999	102 370 001	102 370 001
Préparation physique, médicale et suivi des sportifs de haut niveau	80 000 000	80 000 000	73 800 000	73 800 000	6 200 000	6 200 000
Contrats et Conventions	-	-	24 840 000	24 840 000	- 24 840 000	- 24 840 000
Préparation des activités sportives	-	-	40 515 000	40 515 000	- 40 515 000	- 40 515 000
COCAN	-	-	9 500 000 000	9 500 000 000	- 9 500 000 000	- 9 500 000 000
Total des crédits de titre 3 consommés	773 424 929	773 424 929	9 877 669 428	9 877 669 428	- 9 104 244 499	- 9 104 244 499

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Action 1 promotion des loisirs et du sport de masse : 126 734 340 FCFA consommés pour la réalisation de certaines activités prévues dans la PBI et d'autres jugées prioritaires dont voici les principales :

- Suivi et contrôle des activités des associations sportives (activité permanente) **6 745 000 FCFA** ;

- Définition, mise en œuvre et suivi des stages, formations, séminaires et fora (activités permanentes) : **5 000 000 FCFA** ;
- Préparation, mise en œuvre et évaluation des activités des loisirs et du sport de masse : **36 274 500 FCFA** en lien avec l'objectif 4 "**Promouvoir la pratique du sport à tous les niveaux dans cadre sécurisé et de qualité**", (Résultat annuel redynamiser le sportscolaire et universitaire) ;
- Droits TV Gabon télévision Euro 2016 : **78 714 840 FCFA**.

Action 2 promotion du sport amateur, d'élite et professionnel : 9 750 935 088 FCFA dont **9 500 000 000 FCFA** pour l'organisation de la CAN. Les principales activités réalisées dans le cadre du programme se déclinent comme suit :

- Suivi et contrôle des activités des associations, ligues et fédérations sportives : **8 684 809 FCFA** ;
- Définition, mise en œuvre et suivi des stages, formations, séminaires et fora : **24 201 345 FCFA** dans le cadre de l'objectif 6 "**Renforcer la performance des sportifs**"(Résultat annuel 5 : organiser au moins 3 séminaires) ;
- Suivi et évaluation des sportifs de haut niveau : **41 763 935 FCFA** en lien avec l'objectif 6 "**Renforcer la performance des sportifs**" (Résultat annuel 3 soutenir au moins 7 athlètes de haut niveau) ;
- Suivi des activités : **17 629 999 FCFA** en lien avec l'objectif 6 "**Renforcer la performance des sportifs**" (Résultat annuel 4 : couvrir médicalement toutes les compétitions statutaires) ;
- Préparation physique, médiale et suivi des sportifs de haut niveau : **73 800 000 FCFA** en lien avec l'objectif 6 "**Renforcer la performance des sportifs**" (Résultat annuel 4 : couvrir médicalement toutes les compétitions statutaires) ;
- Convention et contrats : **24 840 000 FCFA** ;
- Préparations des activités sportives : **40 515 000 FCFA** ;
- COCAN : **9 500 000 000 FCFA**.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
AC TION 1 : Promotion des loisirs et du sport de masse	3 413 394 567	3 413 394 567	3 332 213 500	3 332 213 500	81 181 067	81 181 067
Subvention aux associations et fédérations de loisirs	80 989 378	80 989 378	-	0	80 989 378	80 989 378
Appui aux activités de loisirs	840 627 158	840 627 158	400 000 000	400 000 000	440 627 158	440 627 158
Organisation des manifestations sportives	1 358 531 116	1 358 531 116	332 760 000	332 760 000	1 025 771 116	1 025 771 116
Subvention aux associations sportives	300 000 000	300 000 000	144 645 500	144 645 500	155 354 500	155 354 500
Journée des panthères	193 246 915	193 246 915	-	-	193 246 915	193 246 915
Subvention écoles et pôles (CNFS)	460 000 000	460 000 000	24 000 000	24 000 000	436 000 000	436 000 000
Activités des services déconcentrés	180 000 000	180 000 000	90 008 000	90 008 000	89 992 000	89 992 000
Participation aux J.O			300 000 000	300 000 000	-300 000 000	-300 000 000
Appui aux activités de Sport			40 800 000	40 800 000	-40 800 000	-40 800 000
Foot U17 CAN			2 000 000 000	2 000 000 000	-2 000 000 000	-2 000 000 000
AC TION 2 : Promotion du sport amateur, d'élite et professionnel	10 494 874 984	10 494 874 984	16 775 223 581	16 775 223 581	-6 280 348 597	-6 280 348 597
Subvention aux ligues sportives	500 000 000	500 000 000	-	-	500 000 000	500 000 000
Soutien aux sportifs de premier plan	450 000 000	450 000 000	550 000 000	550 000 000	-100 000 000	-100 000 000
Soutien aux activités de formation	300 000 000	300 000 000			300 000 000	300 000 000
Contribution aux organisations internationales et conventions	1 544 874 984	1 544 874 984	700 000	700 000	1 544 174 984	1 544 174 984
Semi-pro Basket	-	-	100 000 000	100 000 000	-100 000 000	-100 000 000
Semi-pro Basket	-	-	200 000 000	200 000 000	-200 000 000	-200 000 000
Subvention Fédération Natation	-	-	32 000 000	32 000 000	-32 000 000	-32 000 000
COCAN	-	-	9 000 000 000	9 000 000 000	-9 000 000 000	-9 000 000 000
Appui aux activités des fédérations sportives (FNDS)	7 700 000 000	7 700 000 000	6 892 523 581	6 892 523 581	807 476 419	807 476 419
Total des crédits de titre 4	13 908 269 551	13 908 269 551	20 107 437 081	20 107 437 081	-6 199 167 530	-6 199 167 530

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Action 1 promotion des loisirs et du sport de masse : 3 413 394 567 FCFA. Ce niveau d'exécution très appréciable a permis de réaliser les activités prévues dans la PBI dont voici les principales :

- Appui aux activités de loisirs : **400 000 000 FCFA.** Ce montant a permis de financer les activités relatives à l'objectif 2 : happy holiday pour **300 000 000 FCFA** et les Colonies de vacances à hauteur de **100 000 000 FCFA** ;
- Organisation des manifestations sportives : **332 760 000 FCFA** ;
- Subvention aux associations sportives, Ecoles et pôles : **168 645 500 FCFA** ;
- Activités des services déconcentrés : **90 008 000 FCFA** ;
- Appui aux activités de Sport : **40 800 000 FCFA** ;
- Préparation de la CAN U17 : **2 000 000 000 FCFA** ;
- Participation aux Jeux olympiques : **300 000 000 FCFA.**

Action 2 promotion du sport amateur, d'élite et professionnel : 16 775 223 581 FCFA. Ce niveau d'exécution très appréciable a permis de réaliser les activités prévues dans la PBI dont voici les principales :

Au niveau central : 9 882 700 000 FCFA

- Subvention fédération de natation : **32 000 000 FCFA** (Objectif 6 : "Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international", Résultat annuel 1 soutenir les compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines) ;
- Semi-prof Basket-ball : **100 000 000 FCFA** (Objectif 6 : "Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international", Résultat annuel 1 soutenir les compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines) ;
- Semi-pro Handball : **200 000 000 FCFA** (Objectif 6 : "Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international", Résultat annuel 1 soutenir les compétitions sportives nationales statutaires dans toutes les disciplines) ;
- Soutien aux sportifs de premier plan : **550 000 000 FCFA** (Objectif 5 "Renforcer la performance des sportifs", Résultat annuel 3 soutenir au moins 7 athlètes de haut niveau) ;
- Contribution aux organisations internationales et conventions : **700 000 FCFA**,
- COCAN : **9 000 000 000 FCFA**.

Opérateur : 6 892 523 581 FCFA dont :

- **Transferts courants** aux institutions à but non lucratif : **5 121 592 638 FCFA** (cf. bilan de l'opérateur FNDS pour les détails) ;
- **Conventions et contrats : 1 216 356 341 FCFA**
 - ✓ Honoraires des entraîneurs nationaux des fédérations sportives : **227 373 168 FCFA** ;
 - ✓ Honoraires Consultants LINAFA : **976 719 173 FCFA** ;
 - ✓ Location de 3 villas des entraîneurs : **12 264 000 FCFA**.
- **Autres : 554 574 602 FCFA**
 - ✓ Marathon du Gabon 4e Edition : **350 000 000 FCFA** ;
 - ✓ Participation aux J.O 2016 de l'Athlète AMBONGUILAT : **7 889 400 FCFA** ;
 - ✓ CF Mounana : **60 000 000 FCFA** ;
 - ✓ La nuit des arts martiaux : **120 000 000 FCFA** ;
 - ✓ Autres : **16 685 202 FCFA**.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LF		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
AC TION 1 : Promotion des Loisirs et du Sport de Masse	0	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0	0
AC TION 2 : Promotion du Sport Amateur d'Elite et Professionnel	0	0	174 797 285 966	174 797 285 966	-174 797 285 966	-174 797 285 966
COCAN	0	0	174 797 285 966	174 797 285 966	-174 797 285 966	-174 797 285 966
Total des crédits de titre 5	0	0	174 797 285 966	174 797 285 966	-174 797 285 966	-174 797 285 966

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

Le titre 5, n'était pas inscrit dans la loi de finances 2016, pour le compte du programme. Toutefois, des transferts de crédits dans le cadre de l'organisation de la **CAN 2017** ont permis une exécution de **174 797 285 966 FCFA**.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR FNDS

Présentation de l'opérateur

Le FNDS est un établissement public de soutien créé pour appuyer les activités du ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs en matière de développement du sport sur toute l'étendue du territoire national. Il a pour missions de financer :

- l'acquisition du matériel de sport et du matériel socio-éducatif ;
- la détection et la formation des nouvelles élites sportives ;
- le fonctionnement des fédérations, ligues et associations sportives ainsi que l'organisation des compétitions sportives départementales, provinciales, nationales et internationales ;
- la formation, l'encadrement des sportifs et leur suivi ;
- l'entretien et le développement des infrastructures sportives.

Travail avec l'opérateur

- Bien qu'élaboré, le CAP entre l'Etat représenté par le responsable du programme "sports et loisirs" et l'opérateur FNDS n'a pas été signé. Le problème évoqué par l'opérateur est de servir d'interface entre le programme et les fédérations ou associations sportives, qui à ce jour, n'ont pas l'obligation de justifier l'exécution des crédits mis à leur disposition par le FNDS.
- Devant ce manque de visibilité de l'exécution des crédits de ces organismes, l'administrateur du FNDS n'a pu s'engager. Pour 2017, l'opérateur souhaite que les bénéficiaires signent à leur tour un contrat annuel de performance précisant leurs contributions dans l'atteinte des résultats attendus dans le CAP à signer avec le FNDS.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	0	0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Contribution à l'atteinte des objectifs de l'opérateur (financement manifestations sportives)	7 700 000 000	6 892 523 581
Total de la contribution financière de l'Etat	7 700 000 000	6 892 523 581

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Les crédits mis à la disposition du FNDS ont servi au financement des manifestations sportives. Ils se répartissent ainsi qu'il suit :

Transferts courant aux institutions à but non lucratif : 5 121 592 638 FCFA

- **Fédération gabonaise de basket-ball : 83 150 000 FCFA** pour le financement de la préparation des équipes nationales pour l'Afro basket, la coupe du Gabon et le championnat national juniors masculin et féminin ;
- **Fédération gabonaise de wushu : 40 000 000 FCFA** pour la subvention annuelle et le financement du festival international du wushu en chine ;
- **Fédération gabonaise de Handball : 272 339 405 FCFA** pour le financement de la coupe du Gabon, l'organisation de la coupe d'Afrique des vainqueurs de coupes et de la subvention allouée au pôle cadet ;
- **Fédération gabonaise de boxe : 60 000 000 FCFA** mise au vert préparatoire aux J.O 2016 ;
- **Fédération gabonaise de taekwondo : 32 900 000 FCFA** pour le financement du championnat d'Afrique ;
- **Fédération gabonaise de cyclisme : 69 133 600 FCFA** pour le financement du championnat national et la subvention annuelle ;
- **Fédération gabonaise de judo et ju-jitsu : 56 000 000 FCFA** pour le financement championnat d'Afrique séniors ;
- **Fédération gabonaise omnisports : 67 702 964 FCFA** pour les personnes handicapées ;

- **Fédération gabonaise de karaté : 150 000 000 FCFA** pour le financement du Championnat d'Afrique de Karaté ;
- **Fédération gabonaise de kick boxing : 220 000 000 FCFA** pour le financement du Championnat National de la Saison sportive et l'Organisation 1er Championnat d'Afrique Professionnels en full contact et Low kick ;
- **Fédération gabonaise de football : 870 159 684 FCFA** pour le financement du Championnat National Séniors Féminin, de la Coupe de la Confédération (CF Mounana), la CAN 2017 U20, la Coupe du Gabon inter Clubs et la Champions League Africaine ;
- **Fédération gabonaise de tennis : 51 006 385** pour le financement de la compétition internationale de Bruxelles 2016 cadets et juniors, des impayés des cotisations statutaires de 2014 à 2016, la coupe du Gabon et le championnat d'Afrique cadets et juniors ;
- **Fédération gabonaise de volley-ball : 30 000 000 FCFA** pour le financement de la Coupe d'Afrique des clubs champions dames
- **LINAF : 3 000 000 000 FCFA** pour le financement du championnat national ;
- **Ligue Nationale Semi-professionnelle de Basket-Ball : 100 000 000 FCFA** pour le financement du championnat national de basket ;
- **Association Echecs : 19 200 600 FCFA** pour le financement 3e Edition et le tournoi inter ligues.

- **Conventions et contrats: 1 216 356 341 FCFA**
 - ✓ Honoraires des entraîneurs nationaux des fédérations sportives : **227 373 168 FCFA** ;
 - ✓ Honoraires Consultants LINAF : **976 719 173 FCFA** ;
 - ✓ Location de 3 villas des entraîneurs : **12 264 000 FCFA**.

- **Autres : 554 574 602 FCFA**
 - ✓ Marathon du Gabon 4e Edition : **350 000 000 FCFA** ;
 - ✓ Participation aux J.O 2016 de l'Athlète AMBONGUILAT : **7 889 400 FCFA** ;
 - ✓ CF Mounana : **60 000 000 FCFA** ;
 - ✓ La nuit des arts martiaux : **120 000 000 FCFA** ;
 - ✓ Autres : **16 685 202 FCFA**.

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.3:Financer l'organisation de toutes les compétitions sportives nationales prévues par les fédérations. Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de compétitions organisées	0	N/D	10	ND

Objectif O/P1.4:Financer la participation à toutes les compétitions sportives internationales retenues par chaque fédération. Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de compétitions honorées	0	N/D	11	ND

Objectif O/P1.5:Financer toutes les manifestations Permanentes retenues. Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Conférer un rayonnement et une visibilité du sport gabonais sur le plan national et international				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : nombre de manifestations financées (Tropicale Amissa Bongo, Marathon de Libreville, Grande Nuit des Arts Martiaux)	0	N/D	2	ND

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

En dépit de la non signature du CAP, l'opérateur a disposé de la contribution financière de l'Etat. A ce titre les objectifs 3, 4 et 5 contenus dans le document ont pu voir leurs indicateurs afficher des réalisations.

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Action 2: Promotion du sport amateur, d'élite et professionnel	7 700 000 000	6 892 523 581	0	0
Transfert courant aux institutions à but non lucratifs		5 121 592 638	0	0
Autres		554 574 602	0	0
Conventions et contrats		1 216 356 341	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	7 700 000 000	6 892 523 581	0	0

OPERATEUR CNFS

Présentation de l'opérateur

Le CNFS est une structure regroupant les crédits des établissements sport études créée pour faciliter le suivi de l'exécution desdits crédits. Il a pour mission de :

- Financer la formation et le perfectionnement des nouvelles élites au sport de haut niveau ;
- Favoriser le développement de la pratique du sport de haut niveau ;
- Favoriser l'établissement des partenariats et/ou des conventions avec des clubs nationaux et étrangers ;
- Financer la formation, l'encadrement des sportifs et leur suivi.

Travail avec l'opérateur

Le Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat représenté par le responsable du programme "sports et loisirs" et l'opérateur CNFS n'a pas été élaboré faute de texte prouvant l'existence de l'opérateur. Cette structure a néanmoins reçu des crédits pour le financement du système sport études.

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Fonctionnement	506 000 000	24 000 000	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	506 000 000	24 000 000	0	0

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris par l'opérateur :

Le CAP n'ayant pas été signé entre les deux parties, cette rubrique ne saurait être renseignée. Les 24 000 000 FCFA ont servi à payer les vacances de l'école de football de Port-Gentil.

PROGRAMME JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme « Jeunesse et Vie associative » est mis en œuvre par deux directions générales distinctes : la direction générale de la jeunesse et des activités socio-éducatives et la direction générale de la promotion de la vie associative.

Il vise :

- l'appui aux activités et initiatives des jeunes en vue de leur insertion sociale et leur participation au développement du pays ;
- l'encadrement des associations et ONG (ANE) et l'appui à leurs projets de développement ainsi que le suivi-évaluation ;
- la promotion de l'esprit associatif.

Ce programme, piloté par le Directeur Général de la Jeunesse et des activités Socioéducatives, se décline en actions suivantes :

- Promotion de la jeunesse
- Promotion de la vie associative.

Par ailleurs, les conseils municipaux, départementaux et le conseil économique et social, qui apportent un appui multiforme aux ANE, sont des partenaires institutionnels dans la conduite du programme « jeunesse et vie associative », au même titre que le PNUD, l'UE et l'UNFPA qui sont des partenaires au développement.

PRESENTATION DES ACTIONS

Les actions du programme « Jeunesse et Vie Associative » sont :

- la **Promotion de la jeunesse** pour encourager l'entrepreneuriat des jeunes en vue de les faire participer au développement du pays et cultiver l'esprit communautaire des jeunes.
- la **Promotion de la vie associative** pour susciter la création des ANE et renforcer leurs capacités organisationnelle et fonctionnelle.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

En matière de jeunesse, le programme permet d'élaborer et de mettre en œuvre la volonté du Gouvernement d'impliquer davantage les jeunes dans la réalisation du projet de développement du pays.

S'agissant de la promotion de la vie associative, le programme vise le renforcement des capacités des Acteurs non Etatiques (ANE) au triple plan organisationnel, matériel et financier.

Les associations et ONG, en tant que principaux usagers de l'action de la jeunesse et de la vie associative, pourraient attendre du programme :

- une aide à la légalisation ou à la régularisation ;
- un appui à la formation ;
- une communication interne et externe régulière ;
- l'ouverture sur les partenariats (collectivités locales et bailleurs financiers internationaux) ;
- un soutien au financement des projets ;
- un renforcement de la représentativité dans les organes consultatifs.

On note comme points forts de cette Administration :

- la liberté de création des structures associatives conférée par la loi n° 35/62 du 10 décembre 1962 relative au régime des associations, et par le décret n° 296/PR/MI du 17 septembre 1962 réglementant les modalités de reconnaissance d'utilité publique des associations, modifié par le décret n° 810/PR du 13 septembre 1971 ;
- l'allocation des subventions annuelles aux associations de jeunesse ;
- la création des directions et services techniques chargés de la promotion des structures associatives ;
- la validation de la loi organique de la politique nationale de la jeunesse est en cours.

ENJEUX

- Enjeu 1 : Favoriser et développer les activités et les initiatives des jeunes pour une meilleure insertion ;
- Enjeu 2 : Développer l'esprit communautaire des jeunes ;
- Enjeu 3 : Renforcer les capacités des acteurs non étatiques pour pouvoir mieux déléguer et piloter des missions de service public ;
- Enjeu 4 : Susciter la création d'associations et d'ONG de façon à mieux couvrir les besoins de la population.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif N°1 : favoriser et développer les activités et initiatives des jeunes pour une meilleure insertion socioprofessionnelle d'ici à 2018 ;

Objectif N°2 : développer l'esprit communautaire à travers les chantiers des jeunes d'ici à 2018 ;

Objectif N°3 : renforcer les capacités opérationnelles et fonctionnelles des associations de jeunesse d'ici à 2018 ;

Objectif N°4 : promouvoir la participation des jeunes aux événements de jeunesse sur le plan national et international d'ici à 2018 ;

Objectif N°5 : développer les compétences fonctionnelles et opérationnelles des ANE par les actions de formations, de conseils et de soutien d'ici à 2018.

OBJECTIF N°1 : Favoriser et développer les activités et les initiatives des jeunes pour une meilleure insertion socio-professionnelle d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus :

- **Résultat annuel N°1** : obtenir au moins 100 jeunes capables de concevoir et de gérer leurs microprojets ;
- **Résultat annuel N°2**: disposer de 20 projets de jeunes à soumettre au financement par l'Etat Gabonais ;
- **Résultat annuel N°3** : mettre en place un fonds d'appui à la promotion de la Jeunesse ;
- **Résultat annuel N°4** : créer un corps de jeunes volontaires ;
- **Résultat annuel N°5** : lancer cinq (5) programmes de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) ;
- **Résultat annuel N°6** : mettre en place une commission de suivi et d'évaluation de la PNJ.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : 40 jeunes sont capables de concevoir et de gérer leurs microprojets ;
- **Résultat annuel N°2** : 3 projets de jeunes ont été financés par l'Etat Gabonais ;
- **Résultat annuel N°3** : le fonds d'appui à la promotion de la Jeunesse est en cours de création ;
- **Résultat annuel N°4**: l'étude pour la mise en place d'un corps de jeunes volontaires est en cours ;
- **Résultat annuel N°5** : cinq (5) programmes de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) sont à l'étude ;
- **Résultat annuel N°6** : la mise en place d'une commission de suivi et d'évaluation de la PNJ est en cours.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de jeunes formés en entrepreneuriat	Nombre	30		>100	40	-60	>100	>110
Nombre de projets financés par la CONFEJES	Nombre	10	0	10	8	-2	10	10
Nombre de projets financés par l'Etat Gabonais	Nombre	5	0	20	3	-17	30	35
Taux d'avancement de la création d'un fonds d'appui à la promotion de la jeunesse	%	0	30	30	30	0	50	100
Nombre de programme de la PNJ lancés	Nombre	20	1	5	1	-4	8	9

Sources des données : Direction générale de la jeunesse et des activités socio-éducatives, Direction de la promotion des projets des jeunes (DPPJ), Coordination nationale du programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (CNPPEJ).

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : 40 jeunes ont été formés pour un montant de 5 000 000 FCFA. L'écart s'explique par les difficultés d'exécution qui n'ont pas permis d'assurer les autres formations complémentaires.

Résultat annuel N°2 : dix (10) projets de jeunes gabonais ont été effectivement soumis au financement de la CONFEJES. Huit (8) desdits projets ont été financés par cet organisme international (7 000 000 FCFA pour les projets et 800 000 FCFA pour les accompagnements et suivis). La contribution de l'Etat pour encadrer et soumettre les projets des jeunes gabonais au concours CONFEJES et l'organisation de la cérémonie de remise des chèques était de 4 000 000 FCFA.

Résultat annuel N°3 : vingt (20) projets ont été soumis au financement de l'Etat Gabonais, Mais seulement trois (3) l'ont été pour 1 000 000 FCFA. L'écart sur le résultat s'explique par le non aboutissement des dossiers des dépenses engagé par le RUO.

Résultat annuel N°4 : Le taux d'avancement de la création d'un fonds d'appui à la promotion de la jeunesse a progressé de 20 % et se situe à 50% en 2016 et pourrait être mis en place d'ici 2019.

Résultat annuel N°5 : l'étude en vue de la mise en place de cinq (5) programmes de la politique nationale de la jeunesse s'est poursuivie, en attendant l'adoption du texte de loi y relatif.

Nous pensons qu'à l'horizon 2019, l'objectif n°1 est en bonne voie d'atteinte.

OBJECTIF N°2 : Développer l'esprit communautaire à travers les chantiers des jeunes d'ici 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir au moins 75 jeunes sachant maîtriser les chantiers de jeunes ;
- **Résultat annuel N°2** : avoir fait participer au moins 10 jeunes à un chantier international.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucun jeune n'a participé au chantier des jeunes ;
- **Résultat annuel N°2** : aucun jeune n'a participé à un chantier international.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de jeunes participants aux chantiers des jeunes à l'échelon international	Nombre	N/A	0	50	0	-50	50	55
Nombre de jeunes participants aux chantiers nationaux de jeunes	Nombre	N/A	0	75	0	-75	100	105 en cumulé 280
Pourcentage de jeunes participants aux chantiers	%	N/A	0	100%	0	-100	100%	100%

Source des données : Direction Générale de la Jeunesse et Activités Socio-éducatives.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : En 2016, 75 jeunes devaient participer au chantier des jeunes de Meyo-Kyé et Koula-Moutou. Ces chantiers n'ont pu être réalisés. En effet, les dossiers de dépenses y relatifs n'ont pas prospéré du fait de la régulation budgétaire décidée par le gouvernement en cours d'exercice.

Résultat annuel N°2 : En 2016, au moins 20 jeunes devaient participer aux chantiers des jeunes à l'échelon international. Les chantiers n'ont pu être organisés car les dossiers dépenses associés n'ont pas prospéré pour les raisons évoquées ci-dessus.

OBJECTIF N°3 : Renforcer les capacités opérationnelles et fonctionnelles des associations de jeunesse d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel du résultat attendu

- Avoir au moins 10 associations des jeunes autonomes.

Résultat annuel atteint :

- Aucune association de jeunes n'est autonome.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'associations de jeunesse appuyées financièrement	Nombre	N/A	0	30	0	-30	30	35
Nombre d'associations conseillées techniquement	Nombre	N/A	0	30	0	-30	30	35
Pourcentage d'associations appuyées	%			100%	0	0	100%	100%

Source des données : Direction Générale de la Jeunesse et Activités Socio-éducatives.

Explication du niveau d'atteinte du résultat :

Pour 2016, 30 associations de jeunesse devaient être appuyées financièrement. Mais en raison de la régulation budgétaire, rien n'a été fait d'où la révision de la cible de l'indicateur N°1 en 2017.

L'évolution des résultats de ces deux dernières années est faible.

OBJECTIF N°4 : Promouvoir la participation des jeunes aux événements de jeunesse sur le plan national et international d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : disposer d'au moins 20 activités soutenues sur le plan national et international en 2017 ;
- **Résultat annuel N°2** : obtenir la participation effective de plus de 6000 jeunes sur le plan national (fête de la jeunesse) ;
- **Résultat annuel N°3** : institutionnaliser le forum national de la jeunesse ;
- **Résultat annuel 4** : obtenir la participation effective de plus de 5000 jeunes aux journées internationales ;
- **Résultat annuel N°5** : favoriser la présence de 10 jeunes aux fora internationaux (séminaires, conférences et assemblées générales statutaires).

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : deux activités des jeunes ont été soutenues sur le plan national et international en 2017 ;
- **Résultat annuel N°2** : plus de 6000 jeunes ont pris part à la fête nationale de la fête nationale de la jeunesse ;
- **Résultat annuel N°3** : l'institutionnalisation du forum national de la jeunesse n'a pu se faire ;
- **Résultat annuel N°4** : 2500 jeunes ont participé aux journées internationales ;
- **Résultat annuel N°5** : aucun jeune n'a pris part aux fora internationaux (séminaires, conférences et assemblées générales statutaires).

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévission PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévission)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'activités soutenues sur le plan national et international	Nombre	N/A	9	10	2	-8	20	55
Nombre de jeunes qui participent à la fête nationale de la jeunesse	Nombre	N/A	6000	6 000	+6000	0	6 000	6 500
Nombre de jeunes qui participent aux journées internationales	Nombre	N/A	5000	5 000	2500	-2500	5 000	5 500
Nombre de jeunes qui participent aux fora internationaux	Nombre	N/A	50	50	00	-50	50	60
Pourcentage de jeunes participants aux activités de jeunesse	%		100	50	65	-25	100	100

Source des données : Direction Générale de la Jeunesse et Activités Socio-éducatives.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 et 2 : plus de 6000 jeunes ont effectivement participé à la fête nationale de la jeunesse en 2016 pour un coût de 200 000 000 FCFA.

Résultat annuel N°3 : en 2016, l'institutionnalisation du forum de la jeunesse n'a pu être réalisée, ce résultat étant assujéti à l'adoption de la loi d'orientation sur la politique nationale de la jeunesse.

Résultat annuel N°4 : en 2016 plus de 5000 jeunes devaient participer aux journées internationales. Seule la journée internationale du scoutisme a pu être organisée avec une participation de 2500 jeunes pour un montant de 7 645 000 FCFA.

Résultat annuel N°5 : la participation de 50 jeunes aux fora 2016 n'a pu être effective du fait de la régulation budgétaire indiquée plus haut.

Au regard des résultats 2016, la probabilité de l'atteinte de l'objectif pluriannuel est possible.

OBJECTIF N°5 : Développer les compétences fonctionnelles et opérationnelles des ANE par les actions de formations, de conseils et de soutien d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : disposer d'au moins 20 responsables d'Associations formés.
- **Résultat annuel N°2** : appuyer matériellement et financièrement les projets associatifs d'au moins 10 associations.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucun responsable d'associations n'a été formé.
- **Résultat annuel N°2** : aucune association n'a été appuyée matériellement et financièrement.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'objectif	%		100	100			100	100
Nombre de séances de formation organisées	Nombre	N/A	3	3	0	-3	3	5
Nombre de thématiques dispensées	Nombre	N/A	3	3	0	-3	3	5
Nombre de responsables associatifs formés	Nombre	N/A	20	20	0	-20	20	25
Nombre de projets soutenus	Nombre	N/A	10	10	0	-10	10	15
Nombre des ANE qui contribuent à la production nationale	Nombre	N/A	10	10	5	-5	10	15

Sources des données : Direction Générale de la Promotion de la Vie Associative, Direction de l'encadrement, Direction de la prospective, des études et de la statistiques.

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel 1 : aucun responsable d'association n'a été formé. Néanmoins un montant de **1 880 000 FCFA** a été dégagé pour l'identification des sites de formation et l'installation de six (06) antennes provinciales des ANE (Haut-Ogooué, Ogooué-Lolo, Ogooué-Maritime, Woleu-Ntem, Ngounié et Nyanga).

Résultat annuel 2 : aucun projet des ANE n'a été appuyé matériellement et financièrement au regard des pesanteurs dans l'exécution.

Cet objectif a été reconduit en 2017.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c)-(d)
18.654.1 : Promotion de la jeunesse	477 517 488	312 129 605	165 387 883	477 517 488	312 129 605	165 387 883
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	20 148 000	19 980 000	168 000	20 148 000	19 980 000	168 000
Titre 3 Dépenses de biens et services	70 000 000	54 640 135	15 359 865	70 000 000	54 640 135	15 359 865
Titre 4 Dépenses de transfert	387 369 488	237 509 470	149 860 018	387 369 488	237 509 470	149 860 018
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
18.654.2 : Promotion de la vie associative	73 000 000	21 826 630	51 173 370	73 000 000	21 826 630	51 173 370
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	0	0	0	0	0	0
Titre 3 Dépenses de biens et services	30 000 000	7 880 000	22 120 000	30 000 000	7 880 000	22 120 000
Titre 4 Dépenses de transfert	43 000 000	13 946 630	29 053 370	43 000 000	13 946 630	29 053 370
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
18.654 : Jeunesse et vie associative	550 517 488	333 956 235	216 561 253	550 517 488	333 956 235	216 561 253
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	20 148 000	19 980 000	168 000	20 148 000	19 980 000	168 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	100 000 000	62 520 135	37 479 865	100 000 000	62 520 135	37 479 865
Titre 4. Dépenses de transfert	430 369 488	251 456 100	178 913 388	430 369 488	251 456 100	178 913 388
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **550 517 488 FCFA** en autorisations d'engagement (AE) et en crédits de paiement (CP) dans la loi de finances 2016, le budget du programme "**Jeunesse et Vie Associative**" a été exécuté à hauteur de **333 956 235 FCFA**, soit **60,7%** des prévisions.

- **Titre 2 : 19 980 000 FCFA** exécutés sur **20 148 000 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016. L'écart est de **168 000 FCFA**.
- **Titre 3 : 62 520 135 FCFA** consommés sur les **100 000 000 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016. L'écart de **37 479 865 FCFA** se justifie principalement par la non levée de la réserve obligatoire (**5 000 000 FCFA**) et par les mesures de régulation budgétaire supplémentaires prises par le Gouvernement afin d'arrimer le niveau des dépenses à celui de la trésorerie de l'Etat. Les crédits du titre 3 nets de réserve (**95 000 000 FCFA**) ont été exécutés à hauteur de **65,8%**.
- **Titre 4 : 251 456 100 FCFA** exécutés sur **430 369 488 FCFA** votés dans la loi de finances 2016. L'écart de **178 913 388 FCFA** se justifie par les mêmes raisons que dans le titre 3. L'exécution des crédits de ce titre nets de la réserve (**387 332 539 FCFA**) s'établit à **58,4%**.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Récapitulation des mouvements entre actions et titres au sein du programme

Il n'y a pas eu de mouvements de fongibilité dans le programme "Jeunesse et Vie Associative".

Virements

Le programme "Jeunesse et Vie Associative" n'a ni effectué, ni reçu de virement.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
18.654 Jeunesse et Vie Associative	14.521 Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-168 000	-168 000
Total des Transferts			-168 000	-168 000
dont Titre 2			-168 000	-168 000
dont Titre 3			0	0
dont Titre 4			0	0
dont Titre 5			0	0

Explication des impacts de chaque transfert :

Le transfert sortant de **168 000 FCFA** en faveur du programme "Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources" concerne l'ajustement de la main d'œuvre non permanente.

Annulations

Les crédits disponibles dans le programme "Jeunesse et Vie Associative" ont été proposés en annulation.

Reports

Aucun report de crédits n'a été effectué dans le programme "Jeunesse et Vie Associative".

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	40	39	83	0	0	0	83
Permanents	40	39	83	0	0	0	83
Non permanents	00	00	00	0	0	0	0
Agents de catégorie B	29	41	39	0	7	7	46
Permanents	29	41	39	0	7	7	46
Non permanents	00	00	00	0	0	0	0
Agents de catégorie C	04	04	9	0	3	3	12
Permanents	04	00	9	0	3	3	12
Non permanents	00	00	00	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	73	84	131	0	10	10	141
Main d'œuvre non permanente	29	29	29	0	0	0	29
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	102	113	160	0	10	10	170

Explication des évolutions :

L'évolution de +10 agents de l'effectif du programme "Jeunesse et Vie Associative" s'explique par le recrutement des lauréats de l'INJS de catégorie B1.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Le programme "Jeunesse et Vie Associative" n'a pas d'opérateur.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
Masse salariale des emplois de l'administration	20 148 000	20 148 000	19 980 000	19 980 000	168 000	168 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 2	20 148 000	20 148 000	19 980 000	19 980 000	168 000	168 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits consommés ne concernent que la main d'œuvre non permanente, la solde permanente étant en gestion centralisée à la Direction Générale du Budget et des Finances Publiques.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

Actions	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
AC TION 1 : Promotion de la Jeunesse	70 000 000	70 000 000	54 640 135	54 640 135	15 3598 650	15 3598 650
Définition, mise en œuvre et suivi des Stages, formations, séminaires et fora	4 900 000	4 900 000	1 841 800	1 841 800	3 058 200	3 058 200
Recensement, suivi et évaluation des activités des associations	7 000 000	7 000 000	5 000 000	5 000 000	2 000 000	2 000 000
Suivi et évaluation de la politique nationale de la jeunesse	44 100 000	44 100 000	27 166 900	27 166 900	-5 166 900	-5 166 900
Préparation, mise en œuvre et évaluation des activités de la Jeunesse	14 000 000	14 000 000	6 965 500	6 965 500	7 034 500	7 034 500
Loyers du Conseil National de la Jeunesse			14 665 935	14 665 935	-14 665 500	-14 665 500
AC TION 2 : Promotion de la Vie Associative	30 000 000	30 000 000	7 880 000	7 880 000	22 120 000	22 120 000
Elaboration et actualisation des textes	3 600 000	3 600 000	0	0	3 600 000	3 600 000
Définition, mise en œuvre et suivi des Stages, formations, séminaires et fora	5 900 000	5 900 000	0	0	5 900 000	5 900 000
Recensement, suivi et évaluation des activités des ANE et ONG	14 500 000	14 500 000	1 880 000	1 880 000	12 620 000	12 620 000
Préparation, mise en œuvre et évaluation des activités de la Vie Associative.	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	0	0
Total des crédits de titre 3 consommés	100 000 000	100 000 000	62 520 135	62 520 135	37 479 865	37 479 865

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Action 1 promotion de la Jeunesse : 54 640 135 FCFA. Ce niveau d'exécution très appréciable a permis de réaliser les activités permanentes prévues dans la Programmation Budgétaire Initiale (PBI) dont les principales sont :

- recensement, suivi et évaluation des activités des associations : **5 000 000 FCFA** ;
- suivi et évaluation de la politique nationale de la jeunesse : **27 166 900 FCFA** ;
- préparation, mise en œuvre et évaluation des activités de la Jeunesse : **6 965 500 FCFA** ;
- loyer conseil National de la Jeunesse **14 665 935 FCFA.**

Action 2 promotion de la Vie Associative : 7 880 000 FCFA pour la réalisation des activités permanentes prévues dans la PBI dont les principales sont les suivantes :

- Recensement, suivi et évaluation des activités des ANE et ONG : **1 880 000 FCFA** ;
- Préparation, mise en œuvre et évaluation des activités de la Vie Associative : **6 000 000 FCFA**.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
AC TION 1 : Promotion de la Jeunesse	387 369 488	345 632 539	237 509 470	237 509 470	149 860 018	149 862 018
Contributions aux organisations internationales et cotisations	12 808 000	12 808 000	12 808 000	12 808 000	0	0
Appui aux Activités et Mouvements de jeunesse	292 724 777	292 724 777	200 000 000	200 000 000	92 724 777	92 724 777
Subventions aux associations de jeunesse	41 736 949	41 736 949	0	0	41 736 949	41 736 949
Appui aux projets économiques des jeunes en entrepreneuriat	10 099 762	10 099 762	10 000 000	10 000 000	99 762	99 762
Activités des services déconcentrés	30 000 000	30 000 000	14 701 470	14 701 470	15 298 530	15 298 530
AC TION 2 : Promotion de la Vie Associative	43 000 000	43 000 000	13 946 630	13 946 630	29 053 370	29 053 370
Appui aux Activités de la vie associative	30 400 000	30 400 000	7 646 000	7 646 000	22 754 000	22 754 000
Activités des services déconcentrés	12 600 000	12 600 000	6 300 630	6 300 630	6 299 370	6 299 370
Total des crédits de titre 4	430 369 488	430 369 488	251 456 100	251 456 100	178 913 388	178 915 388

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Action 1 : promotion de la Jeunesse : 237 509 470 FCFA pour la réalisation des activités prévues dans la PBI dont les principales qui se déclinent comme suit :

- **Contributions aux organisations internationales et cotisations : 12 808 000 FCFA**
 - ✓ cotisation internationale à la Conférence internationale catholique du scoutisme : **132 000 FCFA** ;
 - ✓ CONFEJES : **10 000 000 FCFA** pour le financement des projets des jeunes ;
 - ✓ cotisation internationale au Bureau Mondial du scoutisme : **926 000 FCFA** ;
 - ✓ cotisation internationale à la Conférence francophone du scoutisme laïc : **330 000 FCFA** ;
 - ✓ cotisation internationale au Bureau Africain du scoutisme : **120 000 FCFA** ;
 - ✓ cotisation internationale à l'Union panafricaine de la jeunesse : **700 000 FCFA** ;
 - ✓ autres : **600 000 FCFA**.
- **Appui aux activités, mouvements de jeunesse et projets des jeunes : 210 000 000 FCFA**
 - ✓ Fête Nationale de la Jeunesse **200 000 000 FCFA** ;
 - ✓ Appui aux projets des Jeunesse **10 000 000 FCFA**.
- **Activités des services déconcentrés : 14 701 470 FCFA**

Action 2 promotion de la Vie Associative : 13 946 630 FCFA pour la réalisation des activités suivantes :

- installation des antennes provinciales : **7 646 000 FCFA** pour le suivi des ANE au niveau provincial ;
- activités des provinces : **6 300 630 FCFA**, pour le financement des activités provinciales en matière de vie associative.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme Jeunesse et Vie Associative n'a pas bénéficié du titre 5.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN AUX POLITIQUES DE JEUNESSE, DE SPORTS ET DE LOISIRS

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "Pilotage et Soutien aux politiques de jeunesse, de sports et de loisirs" regroupe l'ensemble des moyens indispensables au bon fonctionnement du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Ce programme rassemble les fonctions supports à dimensions transversales exercées conjointement par tous les services d'appui du Ministère. Il assure une gestion mutualisée de différentes prestations au profit des directions et services centraux.

Le secrétaire général du Ministère conduit le Programme "Pilotage et Soutien à la politique de jeunesse, sports et loisirs" auquel est rattaché l'Institut National de la Jeunesse et des sports (INJS) et l'Agence Nationale de Gestion et Exploitation des Infrastructures Sportives (ANAGEIS) comme opérateurs de L'Etat.

PRESENTATION DES ACTIONS

Comme tous les programmes pilotage et soutien, ce programme est constitué des deux (2) actions suivantes :

- **Stratégie Ministérielle** qui vise la performance de l'action administrative impulsée par le cabinet du Ministre et appuyée par l'Inspection Générale des Services ;
- **Coordination Administrative** qui consiste en la coordination des programmes du Ministère.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Le programme pilotage et soutien comprend toutes les fonctions transversales épaulant les directions générales sectorielles dans toutes leurs activités visant le rayonnement de la jeunesse, des sports et loisirs sur l'ensemble du territoire national.

Avec la construction des stades de Port-Gentil et d'Oyem, le champ d'action de l'opérateur ANAGEIS se trouve élargi. De même, le périmètre du programme intègre en 2016, sur le plan fonctionnel, le Comité d'organisation de la CAN (COCAN) bien que cette structure soit sous la tutelle de la Présidence de la République.

ENJEUX

La réflexion stratégique à partir de l'état de lieux a permis d'identifier trois enjeux pour le programme " Pilotage et Soutien" dans le cadre du Ministère de la Jeunesse et des Sports. Il s'agit de :

- assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du Ministère
- faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du Ministère
- développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

Objectif N°1 : promouvoir l'expertise et la valeur ajoutée des fonctions soutien d'ici 2018 ;

Objectif N°2 : améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines d'ici 2018 ;

Objectif N°3 : parvenir à la conduite, au suivi et l'entretien des infrastructures d'ici 2018.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Promouvoir l'expertise et la valeur ajoutée des fonctions soutien d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : 50 agents formés aux compétences requises pour la maîtrise de leur poste ;
- **Résultat annuel N°2** : 10 agents recyclés dans un emploi prioritaire ;
- **Résultat annuel N°3** : 50% au moins d'évaluation positive des impacts des formations suivies par les agents.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucun agent formé aux compétences requises pour la maîtrise de leur poste ;
- **Résultat annuel N°2** : aucun agent dans un emploi prioritaire ;
- **Résultat annuel N°3** : aucune évaluation positive des impacts des formations suivies par les agents.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'agents formés à des compétences requises par le poste	Nombre	N/A	80	50	0	50	80	90
Nombre d'agents recyclés (affectation dans un emploi prioritaire)	Nombre	N/A	10	10	0	10	15	20
Taux d'évaluation positive des impacts des formations suivies par l'agent et mesuré par la hiérarchie (questionnaire d'évaluation)	%	20	50	50	0	50	80	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Pour l'année 2016, aucun des résultats annuels n'a été atteint.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir un répertoire et une carte des emplois ;
- **Résultat annuel N°2** : chaque agent dispose de sa fiche de poste ;
- **Résultat annuel N°3** : avoir défini les besoins en effectif pour chaque emploi ;
- **Résultat annuel N°4** : avoir fait bénéficier 15 agents d'une formation promotionnelle ;
- **Résultat annuel N°5** : avoir identifié les agents ayant un retard de paiement solde (rappel) ;
- **Résultat annuel N°6** : avoir suscité des candidatures au concours des écoles du Ministère ;

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucun répertoire ou carte des emplois réalisé ;
- **Résultat annuel N°2** : seuls les agents de Libreville disposent de leur fiche de poste ;
- **Résultat annuel N°3** : les besoins en effectifs pour chaque emploi ont été définis sur Libreville ;
- **Résultat annuel N°4** : 12 agents ont bénéficié d'une formation promotionnelle ;
- **Résultat annuel N°5** : 15 agents ayant un retard de paiement solde ont été identifiés (rappel) ;
- **Résultat annuel N°6** : 712 candidatures suscitées au concours des écoles du Ministère.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement de l'élaboration de la carte des emplois	%	N/A	15	100	0	-100	100	100
Nombre d'agents ayant bénéficiés d'une formation promotionnelle (stages verticaux)	Nombre	19	25	15	12	-3	25	30
Nombre d'agents ayant leur fiche de poste	Nombre	0	15	100	400	+300	150	250
Nombre de séminaires organisés	Nombre	0	2	4	0	-4	6	7
Nombre de candidats inscrits au concours	Nombre	0	15	500	712	+212	750	800
Nombre d'agents ayant un retard de paiement identifié	Nombre	60	25	40	15	-25	20	25

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

- **Résultat annuel 1** : aucun répertoire, ni carte des emplois n'a été réalisé sur décision du chef de mission.
- **Résultat annuel 2** : des activités ont été organisées pour permettre à certains agents de Libreville de disposer de leurs fiches de poste pour un coût de **1 500 000 FCFA**.
- **Résultat annuel 3** : les besoins en effectif pour chaque emploi ont été définis sur Libreville pour un coût de **6 000 000 FCFA**.
- **Résultat annuel 4** : 12 agents ont bénéficié d'une formation promotionnelle pour un coût de **1 500 000 FCFA**.
- **Résultat annuel 5** : 15 agents ont été identifiés comme ayant un retard de paiement solde (rappel).
- **Résultat annuel 6** : En 2016, des candidatures ont été suscitées pour le concours de l'INJS.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Parvenir à la conduite, au suivi et l'entretien des infrastructures d'ici à 2018

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- **Résultat annuel N°1** : avoir effectué des missions de contrôle et d'évaluation ;
- **Résultat annuel N°2** : avoir procédé à la validation de la conformité.

Résultats annuels atteints

- **Résultat annuel N°1** : aucune missions de contrôle et d'évaluation n'a été effectuée ;
- **Résultat annuel N°2** : aucune validation de la conformité n'a été procédée.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2014 Réalisation	2015 Réalisation	2016 Prévision PAP	2016 Réalisé	Ecart 2016 (Réalisé - Prévision)	2017 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de visites des chantiers	Nombre	30	0	15	0	-15	40	45
Nombre de rapports produits	Nombre	20	0	15	0	-15	40	45

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Aucun résultat annuel n'a été atteint faute de moyens financiers pour les missions de visite des chantiers, les chantiers étant intégralement confiés dans leur phase de réalisation à l'ANGTI.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LF pour 2016 (a)	AE consommées en 2016 (b)	Ecart (a)-(b)	CP ouverts en LF pour 2016 (c)	CP consommés en 2016 (d)	Ecart (c)-(d)
18.661.1 : pilotage de la stratégie ministérielle	89 883 020	38 107 500	51 775 520	89 883 020	38 107 500	51 775 520
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	22 764 000	19 107 500	3 656 500	22 764 000	19 107 500	3 656 500
Titre 3 Dépenses de biens et services	67 119 020	19 000 000	48 119 020	67 119 020	19 000 000	48 119 020
Titre 4 Dépenses de transfert	0	0	0	0	0	0
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
18.661.2 : coordination administrative	3 471 245 046	1 296 333 226	2 174 911 820	3 471 245 046	1 296 333 226	2 174 911 820
Titre 1 Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2 Dépenses de personnel	1 664 634 000	99 918 500	1 564 715 500	1 664 634 000	99 918 500	1 564 715 500
Titre 3 Dépenses de biens et services	156 611 046	68 979 030	87 632 016	156 611 046	68 979 030	87 632 016
Titre 4 Dépenses de transfert	1 650 000 000	1 127 435 696	522 564 304	1 650 000 000	1 127 435 696	522 564 304
Titre 5 Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6 Autres dépenses	0	0	0	0	0	0
18.661 : Pilotage et soutien aux politiques de la jeunesse, de sports et des loisirs	3 561 128 066	1 334 440 726	2 226 687 340	3 561 128 066	1 334 440 726	2 226 687 340
Dont :						
Titre 1. Charges financières de la dette	0	0	0	0	0	0
Titre 2. Dépenses de personnel	1 687 398 000	119 026 000	1 568 372 000	1 687 398 000	119 026 000	1 568 372 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	223 730 066	87 979 030	135 751 036	223 730 066	87 979 030	135 751 036
Titre 4. Dépenses de transfert	1 650 000 000	1 127 435 696	522 564 304	1 650 000 000	1 127 435 696	522 564 304
Titre 5. Dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0
Titre 6. Autres dépenses	0	0	0	0	0	0

Explication des principaux écarts :

Sur les **3 561 128 066 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016, le budget du programme Pilotage et soutien a été exécuté pour **1 334 440 726 FCFA**, soit **37,5%** de l'autorisation parlementaire. L'écart de **2 226 687 340 FCFA** intègre **176 186 502 FCFA** de réserve obligatoire. Ce qui porte le taux d'exécution des crédits nets de la réserve à **39,4%**.

- **Titre 2 : 119 026 000 FCFA** consommés sur **1 687 398 000 FCFA** prévus dans la loi de finances 2016. L'écart de **1 568 372 000 FCFA** est constitué de la solde permanente qui est en gestion centralisée au Ministère en charge du Budget.
- **Titre 3 : 87 979 030 FCFA** exécutés contre **223 730 067 FCFA** inscrits dans la loi de finances 2016. L'écart de **135 751 036 FCFA** est essentiellement imputable à la non levée de la réserve obligatoire et aux mesures complémentaires prises par le Gouvernement pour réguler les dépenses publiques compte tenu de la contraction des recettes de l'Etat et de la priorité accordée à l'organisation de la CAN 2017 et à l'élection présidentielle.

Les crédits de ce titre nets de la réserve obligatoire (**11 186 503 FCFA**) ont été exécutés à hauteur de **41,4%**.

- **Titre 4 : 1 127 435 696 FCFA** consommés sur une inscription de **1 650 000 000 FCFA** dans la loi de finances 2016. L'écart de **522 564 304 FCFA** est imputable aux raisons évoquées dans le titre 3. Les crédits de ce titre, nets de la réserve obligatoire (**165 000 000 FCFA**), ont été exécutés à hauteur de **75,9%**.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Virements

Le programme Pilotage et Soutien n'a ni effectué, ni reçu de virements.

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
18.661 Pilotage et soutien de la politique de jeunesse, sports et loisirs	23.780 Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-1 511 905 000	-1 511 905 000
18.661 Pilotage et soutien de la politique de jeunesse, sports et loisirs	23.780 Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-3 656 500	-3 656 500
18.661 Pilotage et soutien de la politique de jeunesse, sports et loisirs	23.780 Dotations pour dépenses accidentelles et imprévisibles	Titre 2	-3310 500	-3310 500
18.661 Pilotage et soutien de la politique de jeunesse, sports et loisirs	14.521 Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources	Titre 2	-49 500 000	-49 500 000
Total des Transferts			-1 568 372 000	-1 568 372 000
dont Titre 2			-1 568 372 000	-1 568 372 000
dont Titre 3			0	0
dont Titre 4			0	0
dont Titre 5			0	0

Explication des impacts de chaque transfert :

Le total des transferts évalué à **1 568 372 000 FCFA** en faveur des programmes "Dotations et dépenses accidentelles et imprévisibles" (**1 518 872 000 FCFA**) et "Gestion des dépenses publiques et contrôle des ressources" (**49 500 000 FCFA**) concerne le regroupement des crédits en vue de la couverture de la solde permanente et de l'ajustement des crédits de la Main d'œuvre non permanente.

Annulations

Les crédits disponibles dans le programme Pilotage et Soutien sont proposés en annulation.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2014	Effectifs au 31 décembre 2015	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2016	Mouvements d'effectifs en 2016			Effectifs au 31.12. 2016
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	2	2	2	0	0	0	2
Agents de catégorie A	77	69	83	4	0	-4	79
Permanents	77	69	83	4	0	-4	79
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	41	38	44	0	14	14	58
Permanents	41	38	44	0	14	0	58
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	10	8	12	1	2	1	13
Permanents	10	8	12	1	2	1	13
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	150	137	141	5	16	11	152
Main d'œuvre non permanente	47	47	45	0	0	0	45
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	197	184	186	5	16	11	197

Explication des évolutions :

Le programme Pilotage et Soutien enregistre une augmentation nette d'effectifs de 11 agents du fait de la prise en compte du personnel en attente d'affectation.

EVOLUTION DES EMPLOIS DES OPERATEURS

Opérateurs : Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) et Agence Nationale de Gestion des Infrastructures Sportives (ANAGEIS)

Emplois rémunérés	Effectifs au 31.12.2014	Effectifs au 31.12.2015	Effectifs au 31.12.2016	Ecart entre fin 2015 et fin 2016
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	56	56	51	-5
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	0	0	0	0
Total pour l'opérateur : INJS	56	56	51	-5
Emplois rémunérés par le programme - inclus dans le plafond d'emplois du ministère (2)	4	4	4	0
Emplois rémunérés par l'opérateur - hors plafond d'emplois du ministère (3)	84	84	83	-1
Total pour l'opérateur : ANAGEIS	88	88	87	-1
Total pour le programme	144	144	138	-6

Commentaire sur les effectifs des opérateurs et sur le rapport entre l'évolution des effectifs Etat et l'évolution des effectifs des opérateurs :

De manière générale, l'effectif des opérateurs a connu une baisse de 6 agents dont 5 à l'INJS et 1 à l'ANAGEIS.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LF		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
Masse salariale des emplois de l'administration	1 687 398 000	1 687 398 000	119 026 000	119 026 000	1 568 372 000	1 568 372 000
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	ND	ND	ND	ND	ND	ND
Total des crédits de titre 2	1 687 398 000	1 687 398 000	119 026 000	119 026 000	1 568 372 000	1 568 372 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Le niveau du titre 2 consommé est constitué des crédits de la MONP du programme et des vacances de l'opérateur INJS.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LF		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
ACTION 1 : Pilotage de la stratégie ministériel	67 119 020	67 119 020	19 000 000	19 000 000	48 119 020	48 119 020
Définition, portage et évaluation de la politique publique de la jeunesse, des sports et des loisirs	67 119 020	67 119 020	19 000 000	19 000 000	48 119 020	48 119 020
ACTION : 2 Coordination administrative	156 611 046	156 611 046	68 979 030	68 979 030	87 632 016	87 632 016
Coordination des activités de l'administration	102 780 494	102 780 494	28 033 595	28 033 595	74 746 899	74 746 899
Gestion des affaires financières	15 000 000	15 000 000	9 260 435	9 260 435	5 739 565	5 739 565
Gestion des ressources humaines	14 830 552	14 830 552	28 685 000	28 685 000	-13 854 448	-13 854 448
Gestion des systèmes d'information	7 000 000	7 000 000	1 500 000	1 500 000	5 500 000	5 500 000
Gestion des affaires juridiques	7 000 000	7 000 000	1 500 000	1 500 000	5 500 000	5 500 000
Conduite des projets d'infrastructures	10 000 000	10 000 000	0	0	10 000 000	10 000 000
Total des crédits de titre 3 consommés	223 730 066	223 730 066	87 979 030	87 979 030	135 751 036	135 751 036

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations individualisées :

Action 1 : Pilotage de la stratégie ministériel : 19 000 000 FCFA. Ce niveau d'exécution a permis de réaliser l'activité "Définition, portage et évaluation de la politique publique de la jeunesse, des sports et des loisirs".

Action 2 Coordination administrative : 68 979 030 FCFA. Ce niveau d'exécution a permis de réaliser certaines activités permanentes prévues dans la PBI dont les principales sont présentées ci-dessous :

- Coordination des activités de l'administration **28 033 595 FCFA** ;
- Gestion des affaires financières **9 260 435 FCFA** ;
- Gestion des ressources humaines **28 685 000 FCFA** (Objectif 2 Améliorer la qualité de la gestion de ressources humaines d'ici à 2018, Résultats n°2, 3, 4,5 et 6) ;
- Gestion des systèmes d'information **1 500 000 FCFA** ;
- Gestion des affaires juridiques **1 500 000 FCFA**.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

	Crédits de titre 4 prévus dans la LF		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE (a)	CP (b)	AE (c)	CP (d)	AE (a)-(c)	CP (b)-(d)
AC TION 2 coordination administrative	1 650 000 000	1 650 000 000	1 127 435 696	1 127 435 696	522 564 304	522 564 304
Subv ention INJS	490 000 000	490 000 000	325 000 000	325 000 000	165 000 000	165 000 000
Subv ention ANAGEIS	1 160 000 000	1 160 000 000	802 435 696	802 435 696	357 564 304	357 564 304
Total des crédits de titre 4	1 650 000 000	1 650 000 000	1 127 435 696	1 127 435 696	522 564 304	522 564 304

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Les crédits de ce titre regroupent uniquement les mises à dispositions auprès des opérateurs INJS et ANAGEIS pour leur fonctionnement.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le programme "Pilotage et Soutien" n'a pas bénéficié de crédits d'investissement.

BILAN DES CAP AVEC LES OPERATEURS

OPERATEUR INJS

Présentation de l'opérateur

L'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) est un établissement public de formation et de recyclage dans les métiers de l'Education Physique et sportive ainsi que de la jeunesse. Il est sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

Travail avec l'opérateur

Le Contrat Annuel de Performance (CAP) n'a pas été établi entre l'Etat et cet établissement, entraînant par conséquent l'absence de suivi-évaluation en cours d'année.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	0	0
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	325 000 000	325 000 000
Total de la contribution financière de l'Etat	325 000 000	325 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat :

La contribution de l'Etat a servi à payer les vacances (99 000 000 FCFA) et les bourses (141 655 800 FCFA) ainsi que le fonctionnement de l'établissement (84 344 200).

Résultats de l'opérateur par rapport aux engagements pris

Objectif O/P1.1 : Former, Perfectionner et Recycler les personnels enseignants et d'encadrement du Ministère de la jeunesse, des Sports. Objectif de rattachement dans le PAP 2016 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Objectif 1 Promouvoir l'expertise et la valeur ajoutée des fonctions soutien				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de formés	ND	ND	193	ND
Indicateur 2 : Nombre de perfectionnés	ND	ND	100	ND

Objectif O/P1.2 : former en matière d'Education Physique et Sportive, d'Animation de la Jeunesse et d'Activités de loisirs, des cadres relevant soit d'autres départements ministériels, soit de collectivités publiques ou privées. Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur : Objectif 1 Promouvoir l'expertise et la valeur ajoutée des fonctions soutien				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1 : Nombre de formés en matière d'EPS	ND	ND	26	ND

Objectif O/P1.3 : L'organisation des stages en vue de la formation et du perfectionnement des membres des mouvements, associations et fédérations agréées par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Objectif de rattachement dans le PAP 2015 du Programme ou mission permanente de l'opérateur :				
Rappel des indicateurs	Rappel du résultat 2015	Cible 2016	Résultat 2016	Ecart
Indicateur 1: Nombre de stages organisés	ND	ND	1	ND

Dotations allouées à l'opérateur par les RPROG pour l'exécution de leurs actions et projets de politique publique				
Programme	Titre 4. Transferts		Titre 5. Investissements	
	Crédits ouverts	Crédits consommés	Crédits ouverts	Crédits consommés
Bourses	141 655 800	141 655 800	0	0
Indemnités et vacations	99 000 000	99 000 000	0	0
Fonctionnement de l'opérateur	84 344 200	84 344 200	0	0
Total des dotations pour exécution des actions et projets de politique publique	325 000 000	325 000 000	0	0

Les crédits consommés pour le fonctionnement se répartissent ainsi qu'il suit :

- Fonctionnement courant : 41 344 200 FCFA ;
- Entretien plateaux sportifs et aires de jeux INJS : 15 000 000 FCFA ;
- Stages Sportifs : 2 000 000 FCFA ;
- Unités de recherche : 1 000 000 FCFA ;
- Prise en charge des vacataires étrangers : 3 000 000 FCFA ;
- Séminaires et colloques : 3 500 000 FCFA ;
- Jeux scolaires et universitaires : 4 000 000 FCFA ;
- Équipement salle multimédia : 10 000 000 FCFA.

Résultats de l'Etat par rapport aux engagements pris : l'Etat n'a pris aucun autre engagement

OPERATEUR ANAGEIS

Présentation de l'opérateur

L'ANAGEIS est un établissement public de soutien créé pour gérer les infrastructures sportives du ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs. Il a pour mission la gestion et l'exploitation des infrastructures sportives.

Travail avec l'opérateur

Le Contrat Annuel de Performance (CAP) entre l'Etat représenté par le responsable du programme "sports et Loisirs" et l'opérateur ANAGEIS n'a pas été élaboré faute de texte prouvant l'existence cet opérateur. Cette agence a néanmoins reçu des crédits pour la gestion des infrastructures sportives.

Crédits consommés en 2016 par l'opérateur

Contribution financière de l'Etat au titre de l'exercice 2016		
Programmes	Crédits ouverts	Crédits consommés
Contribution au financement des emplois de l'opérateur	1 160 000 000	1 094 935 696
Contribution au fonctionnement de l'opérateur	0	0
Contribution aux investissements propres de l'opérateur	0	0
Total de la contribution financière de l'Etat	1 160 000 000	1 094 935 696

Commentaires relatifs à l'utilisation de la contribution financière de l'Etat

Les crédits consommés à hauteur de **1 094 935 696 FCFA** ont servi à régler une partie de la masse salariale de l'opérateur.

Explication du niveau d'atteinte de chaque objectif, du niveau de respect de chaque engagement pris

Le CAP n'ayant pas été signé entre les deux parties, cette rubrique ne saurait être renseignée

